

**RÉDACTION**  
**ADMINISTRATION**  
**BUREAU DES ABONNEMENTS**  
 Imprimerie Suisse Catholique  
 Fribourg (Suisse)

**ABONNEMENTS**  
 1 mois 2 mois 3 mois 1 an  
 Suisse Fr. 2.50 5.— 10.— 20.—  
 Étranger " 4.— 10.— 15.— 30.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.  
 Compte de chèques postal 115 54

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

**ANNONCES**  
 Publicitas  
 S. A. SUISSE DE PUBLICITE  
 Rue SAINT-PIERRE  
 Fribourg

**PRIX DES ANNONCES**

1 <sup>re</sup> insertion	10 cent.	la ligne
les suivantes	8 "	en son espace
1 <sup>er</sup> jour	10 "	
2 <sup>e</sup> " "	8 "	
3 <sup>e</sup> " "	6 "	

## Nouvelles du jour

### Le bloc des Alliés se consolide.

M. Lloyd George, qui ne peut pas passer la Manche sans avoir le mal de mer, a fait le détour du golfe de Gascogne et du détroit de Gibraltar, pour se rendre à San Remo, afin de ne pas affronter le mécontentement de l'opinion française en traversant le continent. Par les rapports de l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, il a pu se rendre compte combien les Français lui reprochaient vivement de ne pas avoir approuvé l'extension de l'occupation du territoire allemand. Mais, en homme qui sait se retourner, au lieu de s'obstiner à établir que son attitude avait été raisonnable, il a imaginé une démonstration diplomatique de l'Entente à Berlin, en vue de consolider le bloc des Alliés qu'il avait imprudemment désagrégé. Par son initiative, les gouvernements britannique, belge, français et italien se sont mis pour déclarer à Berlin qu'ils n'admettraient pas l'existence, en Allemagne, d'un régime insurrectionnel dont la politique serait opposée à l'exécution du traité de Versailles. Les Alliés avertissent Berlin que, si un tel régime venait à prévaloir, ils se verraient obligés d'abandonner le programme qu'ils avaient conçu pour aider au relèvement économique de l'Allemagne et de suspendre les convois de denrées alimentaires à destination de ce pays.

Pour une fois, MM. Ebert et Müller seront tentés de remercier les Alliés pour cette démarche, qui leur servira à démontrer à leurs concitoyens que les réactionnaires militaristes sont les pires ennemis du pays, bien que le péril le plus grand ne soit pas à droite, mais à gauche.

Un journal hollandais prétend que l'Angleterre a envoyé à la Belgique une note exprimant son mécontentement de l'envoi de troupes belges à Francfort sans son assentiment préalable. Cette note ferait le pendant de celle qui fut envoyée à la France; mais elle est invraisemblable en présence du fait que l'Angleterre recherche le rétablissement complet du bloc des Alliés.

A San-Remo, on va s'occuper d'abord de la paix avec la Turquie.

Les chefs d'Etat de l'Entente ont fait de graves problèmes à traiter dans leur conférence de San-Remo qu'on se demande s'ils pourront s'occuper de la plus douloureuse des questions : le sort de la nation arménienne.

On parle maintenant de placer l'Arménie sous la protection immédiate de la Société des Nations, puisque les Etats-Unis ont refusé le mandat qui leur était offert sur ce pays. On ne peut plus différer de donner une solution rapide aux affaires d'Arménie. Certaines régions de ce pays, mises à feu et à sang par la féroce des Turcs, présentent un aspect lamentable. Les malheureux survivants errent comme des troupeaux, en proie à la terreur continuelle de nouveaux massacres.

Actuellement, on ne peut pas demander à l'Arménie, appauvrie et ruinée par des massacres perpétuels, de supporter elle-même les frais de son administration. Pour ramener l'ordre dans ses finances, il faudra que les Alliés ou la Société des Nations consentent à de lourds sacrifices. Pour protéger efficacement l'Arménie contre les invasions périodiques des Turcs et des Kourdes, il faudra au moins de 100,000 à 150,000 hommes, et les frais d'occupation pour les cinq premières années sont estimés à quatre milliards de francs environ. On a supputé que ce ne sera qu'à partir de la sixième année d'occupation que l'Arménie pourra probablement supporter elle-même les charges financières qui découleront du nouveau statut sous lequel elle sera appelée à vivre. Dans les milieux politiques de l'Entente, on s'accorde généralement à dire que seul un protectorat américain eût parfaitement bien convenu à l'Arménie; la population du pays l'aurait volontiers reconnu.

L'Angleterre a dû voir d'un bon œil le rétablissement des Etats-Unis concernant les affaires d'Orient, où elle entend bien conserver la prédominance. Après l'Amérique, c'est elle qui se trouve la mieux qualifiée pour assumer les responsabilités d'un pareil mandat.

La Société des Nations ne possède pas les moyens financiers nécessaires pour exécuter un programme aussi vaste et il va de soi que le pays qui consentira une avance aussi considérable que celle qu'attend l'Arménie acquerra un droit indiscutable de prééminence et d'administration des affaires arméniennes.

A la Chambre française, le contre-projet du groupe socialiste concernant les futurs impôts, qui frappait principalement les capitaux, n'a été repoussé que par 402 voix contre 178. Comme il n'y a que 67 socialistes unifiés à la Chambre, qui fournissent le contingent obligé des soutiens du contre-projet, il y a eu 111 députés d'autres groupes qui se sont joints à eux. L'appui donné à la proposition socialiste de recourir aux grands moyens, en demandant l'immolation des capitalistes pour rétablir l'équilibre financier, est venu même d'hommes très modérés, comme M. Noblemaire, député des Hautes-Alpes, une des lumières économiques de la nouvelle Chambre.

On a déjà signalé les entreprises du prosélytisme protestant américain en Europe, depuis la guerre. La *Croix* de Paris a publié l'an dernier à ce sujet des informations retentissantes. Les évêques catholiques d'Amérique se sont occupés de cette question et ont fait des déclarations publiques réprouvant la campagne de « conversion » que certaines associations protestantes des Etats-Unis mènent en Europe, à coups de dollars, sous le couvert des œuvres de secours en faveur des pays éprouvés par la guerre.

L'archevêque de Gènes vient de dénoncer à son tour, dans une revue diocésaine, l'impertinente propagande de la *Young Men's Christian Association* (Association chrétienne des jeunes gens), qui est l'agent exécutif de ce plan de protestantisation de l'Europe. S. E. le cardinal Boggiani expose que la jeunesse italienne est attirée par une nuée de zéloteurs à des cours de gymnastique, de culture physique, d'enseignement populaire, dans des salles de lecture, où l'on respire cette atmosphère spéciale du piétisme protestant, imprégnée d'une vague religiosité qui prédispose les âmes à l'indifférence à l'égard du catholicisme. Toutes ces œuvres paraissent dotées d'abondantes ressources.

Le nef de la guerre ne manque pas plus que le zèle sectaire à ceux qui conduisent cette propagande. Dans une conférence tenue le 9 janvier 1920 par le *Interchurch World Movement* (Mouvement interecclésiastique universel), il fut dit qu'on se proposait de recueillir en cinq ans, dans les diverses Eglises protestantes des Etats-Unis, la somme de 1 milliard 300 millions de dollars pour les œuvres d'évangélisation. Le budget de la dépense pour 1920 a été fixé à 320 millions de dollars. Le plan d'action prévoit l'ouverture d'infirmières, de maisons de vacances, de chapelles, de salles de lecture, etc., l'assistance des chômeurs et l'institution de bourses d'études.

Le nord de la France, la Vénétie, la Bohême, l'Autriche, sont les théâtres principaux des faits et gestes des propagandistes américains. Ils ont foi dans la vertu de leurs dollars; ne se souviennent-ils plus que les Apôtres ont fondé la véritable Eglise du Christ sans argent?

Dans la *Scuola cattolica* de Milan (l'organe de la faculté de théologie annexée au Séminaire), M. Joseph Stocchero examine les rapports entre le Saint-Siège et l'Italie, à propos de l'article 15 du pacte de Londres et de la note pontificale sur la paix du 1<sup>er</sup> août 1917. Il arrive à la conclusion que le fonctionnement de la loi des garanties pendant la guerre n'a pas été de nature à tranquilliser le monde catholique, et que tout bon Italien doit se demander si l'intérêt national n'exige pas une meilleure réglementation des rapports entre l'Eglise et l'Etat, en Italie, et si, en particulier, il ne faut pas regarder en face la réalité et donner loyalement une solution à la question romaine.

## LA RÉPONSE DU PEUPLE FRIBOURGEOIS

### sur la revision constitutionnelle

### Le peuple a répondu OUI sur tous les points

Le peuple fribourgeois a voté hier tout le programme de la revision constitutionnelle. Il a rempli l'attente de ceux qui avaient foi dans son jugement politique; il ne s'est pas laissé induire à une faiblesse par ceux qui l'engageaient à se défilier de lui-même. L'article capital de la revision, celui de l'élection du gouvernement par le peuple, a été voté à une majorité de dix mille voix. C'est un triomphe.

Tous les districts ont donné une majorité acceptante. Les votes de la Singine, du Lac, de la Broye, de la Gruyère, sont remarquables, celui de la Gruyère surtout, où le fribourgeois combattait la réforme avec l'assurance hautaine de quelqu'un qui croit être l'interprète autorisé de l'opinion publique. 700 électeurs gruyériens ont suivi le fribourgeois; 2300 ont refusé son mot d'ordre.

Nous eussions souhaité une union complète des esprits sur ce point comme sur les autres; nous aurions voulu que cette grande journée du 18 avril 1920, une des plus mémorables de l'histoire fribourgeoise, vit tous les dirigeants unis pour la réalisation d'un progrès politique. Nous avons dit combien nous regrettons de voir quelques-uns de nos amis y refuser leur concours. Leurs hésitations, inspirées par des motifs honorables, par un attachement respectable à la tradition, par des appréhensions qu'on pouvait

comprendre si on ne les partageait pas, ces hésitations, disons-nous, ont encouragé un mouvement de résistance issu de préoccupations moins relevées et qui, timide au début, est allé se fortifiant avec l'illusion grandissante du succès. Spéculant sur certaines perplexités, on a eu recours à des moyens parfois peu délicats pour influencer l'opinion publique. On a pensé que, à défaut de raisons convaincantes, l'entraînement de l'exemple agirait sur les masses. On a quête des signatures à l'appui de manifestes qui ont été répandus à profusion, et quand on s'est heurté à un refus, on a audacieusement passé outre et on s'est servi d'un nom contre la volonté du citoyen à qui il appartenait. On a organisé ainsi des démonstrations collectives extrêmement regrettables à l'encontre de la ligne de conduite catégorique du parti conservateur.

Il faut féliciter les citoyens qui ont refusé de s'associer à ces actes et particulièrement M. le conseiller national Oscar Genoud, qui a protesté publiquement contre l'abus de sa signature.

Plus d'un, sans doute, regrette aujourd'hui d'avoir cédé aux importunités d'un zèle maladroît, en voyant quelle a été la réponse du peuple.

Sur les autres points de la revision, la dé-

cision populaire donne lieu à quelques remarques intéressantes. Une résistance inattendue et toute spontanée, celle-là, s'est manifestée à l'encontre de la proposition d'ajouter une troisième session au programme des travaux annuels de l'Assemblée législative. Le peuple trouve apparemment que le Grand Conseil devrait plutôt montrer une assiduité plus grande aux débats et mieux utiliser le temps des sessions. Il y a eu aussi un nombre assez élevé de voix négatives sur la question de la représentation proportionnelle. On remarquera que l'initiative législative et le referendum sont les deux points au sujet desquels il y a eu le moins d'opposition.

Et maintenant que le peuple a fait sien le grand œuvre de la revision, il faut que toutes les hésitations disparaissent, que les dissidences s'effacent et que le canton de Fribourg fixe définitivement ses nouvelles destinées dans une parfaite harmonie des volontés.

Et, quand ce sera fait, nous reprendrons tous ensemble d'un même cœur la marche en avant dans la voie des œuvres de progrès; nous travaillerons à fortifier l'âme fribourgeoise contre les influences délétères qui se répandent à travers le monde; nous continuerons l'ascension morale, intellectuelle et matérielle si heureusement entreprise sous les auspices de la Providence!

## Résultat général du scrutin

OBJETS DE LA VOTATION	RÉPONSE DU PEUPLE	
	OUI	NON
1. Initiative législative . . . . .	16,923	819
2. Referendum sur les lois et décrets . . . . .	16,676	849
3. Election du Conseil d'Etat par le peuple . . . . .	13,363	3,905
4. Représentation proportionnelle . . . . .	16,006	1,585
5. Trois sessions législatives par an . . . . .	15,014	2,620
6. Incompatibilité des mandats exécutif et législatif . . . . .	16,464	1,120
7. Limite à trois des mandats fédéraux des conseillers d'Etat . . . . .	16,540	1,011
8. Organisation judiciaire . . . . .	16,087	1,287

## Détail du vote par districts

	Initiative législative		Referendum sur les lois et décrets		Election de Conseil d'Etat par le peuple		Représentation proportionnelle		Trois sessions législatives		Incompatibilité des mandats exécutif et législatif		Limite à trois des mandats fédéraux des conseillers d'Etat		Organisation judiciaire	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Sarine	4,214	370	4,163	398	3,215	1,355	4,007	681	3,790	785	4,109	479	4,148	432	4,100	468
Singine	2,485	77	2,486	68	2,293	209	2,267	282	1,913	637	2,435	97	2,460	91	2,277	147
Gruyère	3,193	85	3,050	96	2,273	726	3,008	190	2,989	256	3,085	123	3,040	83	3,096	134
Lac	2,389	39	2,392	38	2,338	92	2,360	65	2,328	95	2,385	44	2,386	44	2,358	62
Géne	1,795	125	1,783	127	1,059	779	1,648	257	1,596	333	1,748	180	1,743	170	1,693	220
Broye	1,979	79	1,931	80	1,602	415	1,860	153	1,622	377	1,848	138	1,913	128	1,729	184
Neveys	868	44	871	42	683	329	856	57	776	137	854	59	850	63	834	72
Total	16,923	819	16,676	849	13,363	3,905	16,006	1,585	15,014	2,620	16,464	1,120	16,540	1,011	16,087	1,287

### Les allocations au personnel fédéral

Le comité directeur du parti radical s'est occupé des allocations au personnel fédéral. Il estime que la décision du Conseil national, d'après laquelle le minimum serait fixé à 2,300 fr. est justifiée. La direction du parti interviendra pour que cette limite soit adoptée par le Conseil des Etats. S'il n'était pas possible d'arriver à un accord entre les deux conseils, la direction du parti proposerait comme base d'entente une limitation dégressive des laux jusqu'à 2000 fr. pour le personnel âgé de moins de 20 ans. Des représentants du personnel se déclareraient satisfaits de cette solution.

### Pour loger la Société des Nations

Le baron de Rothschild aurait fait don de sa superbe propriété de Pregny à la Société des Nations.

### La votation du 16 mai

La jeunesse catholique argovienne, réunie hier, dimanche, à Baden, a décidé, après avoir entendu un exposé de M. Bartscher, rédacteur, et après une discussion nourrie, de repousser l'accession de la Suisse à la Ligue des Nations.

Les délégués de l'Union suisse des arts et métiers se sont prononcés pour l'accession de la Suisse à la Société des Nations et ils ont décidé de recommander dans leurs sections le vote de l'accession.

Le 2 mai, M. de Montenach, conseiller aux Etats, partira de la Suisse et de la Société des Nations à l'Assemblée des délégués de la Fédération catholique vaudoise.

### Un prochain train russe

La Croix-Rouge russe organise un train pour les citoyens suisses qui veulent rentrer dans leur pays. Ce train partira dans quelques semaines. S'adresser à la Commission de la Croix-Rouge russe, à Berne, Jungfraugasse, 22.

### LES ÉLECTIONS ZURICOISES

Les électeurs zuricois avaient à nommer hier le gouvernement et le Grand Conseil. On ne connaît pas encore le résultat du renouvellement du Grand Conseil. Pour le Conseil d'Etat, les socialistes avaient décidé l'abstention. Ont été élus les anciens conseillers d'Etat suivants: M. Keller, par 53,771 voix; M. Mousson, par 53,486; M. Otiker, par 53,619; M. Tobler, par 53,495; M. Wettstein, par 49,803 voix. Les deux nouveaux membres du gouvernement ont été élus, M. Maurer, par 53,017 voix et M. Wäler, par 51,688.

### Le tarif douanier

Le projet de loi concernant l'augmentation des tarifs douaniers, qui devait être discuté dans la session d'avril, ne pourra être que dans celle de juin, un rapport complémentaire

du Département des finances devant être encore soumis à la Commission.

La commission syndicale et le comité du parti socialiste suisse ont voté une résolution contre le relèvement des tarifs douaniers.

Menace de grève du personnel fédéral

Les délégués et les membres des comités des vingt et une sections de l'Union ouvrière du personnel fédéral de Genève ont décidé, à l'unanimité, de cesser le travail, suivant les instructions de l'Union fédérative fédérale, dans le cas où le Conseil fédéral ne ratifierait pas l'allocation minimale de 2,300 francs votée par le Conseil national.

Nos socialistes pour le bolchévisme

Le comité central du parti socialiste a voté, samedi soir, par 20 voix contre 18, une résolution de M. Grimm, décidant l'entrée dans l'Internationale de Lénine et donnant mandat au comité directeur d'exécuter cette décision. La minorité avait voté pour une proposition de M. Graber en faveur de la reconstruction de l'Internationale.

La proposition Grimm dit notamment que le parti se rallie à la déclaration de Moscou stipulant que, là où les conditions préliminaires d'une révolution ouvrière n'existent pas encore, le régime de la démocratie politique doit servir à l'organisation internationale contre le capital.

Dactylographie

Le premier concours suisse de dactylographie, auquel prirent part 250 concurrents, a eu lieu à Bâle, samedi et hier.

Les représentants des divers systèmes de sténographie ont décidé de créer une Fédération suisse des sténographes, groupant toutes les Sociétés suisses de sténographie.

M. Louis Butty, de Fribourg, s'est classé premier pour les transcriptions sous dictée française.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Les impôts en Italie

Le Corriere della Sera donne quelques informations sur les nouvelles mesures financières adoptées par le gouvernement tendant à la taxation des capitaux en Italie. L'impôt sur les fortunes réalisées par la guerre sera de 80 %. Le journal donne un exemple de taxation : celui qui avant la guerre possédait un capital de 100,000 lires et qui, par suite de la guerre, l'a augmenté à deux millions, devra payer 1,700,000 lires, c'est-à-dire le 91 % du bénéfice réalisé. En ce qui concerne l'impôt extraordinaire sur les fortunes existant avant la guerre, le taux minimum pour les capitaux de 50,000 lires est fixé à 4 %, le taux pour les capitaux d'un million est fixé à 11 % et pour les capitaux de 100 millions à 50 %.

Le prix du lait

L'Office fédéral du ravitaillement a tenu une séance avec les représentants des producteurs de lait, au sujet d'une nouvelle convention, qui doit entrer en vigueur le 1er mai. Il a été décidé qu'il n'y aurait pas d'augmentation du prix du lait pour les consommateurs. Une réduction de deux centimes sera consentie aux laitiers. La convention serait renouvelée pour six mois, sans autre changement pour l'hiver prochain.

Du bétail étranger

L'importation de bétail étranger par la Bourse des maîtres bouchers suisses fait des progrès. Le 10 avril, après les 502 bœufs de Pâques achetés au Danemark, 527 autres pièces de gros bétail sont entrées en Suisse et ont été réparties dans tout le pays. On a reçu, en outre, 200 moutons ; d'autres achats ont été faits au Danemark.

TRIBUNAUX

Le crime de Lucens

Le tribunal criminel de Moudon a condamné à deux ans de réclusion, huit ans de privation des droits civiques et aux frais du plaignant Gustave Bize, accusé d'avoir tué dans une rixe à Lucens, son camarade Victor Morard, d'un coup de couteau.

M. Caillaux devant la Haute-Cour

Paris, 18 avril.

Le procureur général Lescouvé a terminé vendredi son réquisitoire.

Le premier avocat de M. Caillaux, chargé de défendre sa politique avant la guerre, M. Moutet, député socialiste de Lyon, a parlé le premier.

M. Moutet déclare que le procureur général a accusé Caillaux d'avoir trahi son pays pour satisfaire une ambition sans scrupules et a confié à une condamnation politique alors que l'accusation a vainement recherché la preuve de trahison qui lui échappait. Malgré toutes les enquêtes, le formidable dossier qu'elle a constitué n'a rien donné. Il fait l'historique des événements de 1911, afin de démontrer que M. Caillaux n'a jamais poursuivi la politique qui lui est reprochée et que jamais l'Allemagne n'a eu de raisons de fonder sur lui de légitimes espérances. Toutes les accusations portées contre M. Caillaux sont la conséquence d'abominables légendes et d'une campagne de calomnies. Le traité de 1911, après les incidents d'Agadir, fut une victoire pour la France et une désillusion pour l'Allemagne.

Le défenseur proclame que M. Caillaux a poursuivi tout le contraire d'une politique de renoncement. D'ailleurs, les incidents d'avant-guerre ont été abandonnés par l'accusation. Le défenseur insiste sur des avantages obtenus par M. Caillaux au Maroc, malgré les prétentions de l'Allemagne. Il conclut que M. Caillaux, malgré les diplomates du quai d'Orsay, poursuivit la politique des accords particuliers avec l'Allemagne et eut ainsi le mérite d'avoir voulu éviter la guerre et donner à la France, aux yeux des neutres, cette allure de grande nation pacifique, qui lui a valu ses plus utiles alliances.

M. Moutet recherche l'origine des légendes répandues sur M. Caillaux et sur sa politique, légendes qui forment aujourd'hui toute la base de l'accusation d'accords avec l'Allemagne et d'abandon des alliances.

M. Moutet termine, en s'adressant aux sénateurs : « Demandez-vous si ce procès n'a pas été voulu, n'a pas été cherché, si ce n'est pas un procès de tendance, si ce n'est pas le procès de la République ? » (Mouvements.) « A l'heure où le concours de tous les bons citoyens est nécessaire au relèvement de la France, affirmez votre foi dans les destinées de la Patrie, ne tolérez aucune iniquité. »

M. Moutet adjure le Sénat de faire le geste d'apaisement et de fraternité qu'il attend de lui. L'audience est levée à 20 heures. M. Caillaux va servir des mains de son défenseur.

Paris, 18 avril.

M. de Moro-Gianni défend la politique de M. Caillaux pendant la guerre. Et dit qu'on ne relève aucun grief dans les faits allégués par le ministère public.

M. Moro-Gianni, parlant de l'affaire Bolo-Lenoir, dit :

« La vérité est que tous les présidents de Conseil, tous les ministres ont eu des relations analogues à celles de Caillaux avec Alphonse Lenoir. A aucun moment, ni du temps de Pierre Lenoir ni du temps de Charles Humbert, l'influence de Caillaux au Journal n'est apparue. Jamais l'ancien président du Conseil n'avait donné de mission à Alphonse Lenoir au moment de l'affaire d'Agadir. L'accusation à ce sujet ne repose que sur le fait que Lenoir, lorsqu'il se rendit à Berlin, aurait fait valoir, pour obtenir les millions de Schœller, que son père était un homme considérable et avait joué un rôle dans l'affaire d'Agadir. »

M. Moro-Gianni a conclu à la complicité innocente de M. Caillaux.

Le procureur général avait conclu, samedi, à ce qu'il fit application à l'inculpé des articles du code punissant celui qui a attenté à la sûreté de l'Etat par des manœuvres, des machinations, des intelligences avec l'ennemi.

Le général Mangin au Maroc

Le général Lyautey ne serait pas très désireux, dit-on, de retourner au Maroc comme résident général de la France.

D'autre part, le gouvernement français serait

très désireux, si le général persiste dans son refus, de nommer au Maroc le général Mangin, qui brüle du désir de revoir au lieu de ses premiers succès.

Les événements d'Allemagne

Les rouges battus en Saxe

Berlin, 17 avril. On mande de Plauen au Lokal Anzeiger : Le chef des communistes de Plauen, Pfaff, l'homme de confiance de Ilolz, a été arrêté vendredi.

Le détachement de troupes de la Reichswehr arrivé vendredi à Glauchau a battu complètement les partisans de Ilolz à Königstein.

Le communiste Helz arrêté

Dresde, 18 avril. (Wolff.) — Il résulte de communications concordantes émanant de la frontière tchèque, de Grätzlitz et à Breitenbrunn, ainsi que de la police de Eger, que le meneur communiste Helz a été arrêté le 17 avril, à Marienbad et incarcéré à Eger.

La Reichswehr de la Ruhr

Cologne, 17 avril. (Wolff.) — Les troupes de la Reichswehr internées à Cologne seront, en vertu d'une décision du maréchal Poch et après entente avec le gouvernement allemand, évacuées sur le territoire non occupé, près de Dieburg.

Complot en Bavière

Munich, 19 avril. (Wolff.) — D'après la Correspondance Hoffmann, quel que des indices recueillis ces derniers temps permettent de croire que, à la prison préventive de Niederschönenfeld, un complot a été tramé qui aurait pour but le renversement du gouvernement actuel et l'établissement de la république des soviets. Ce complot aurait d'autres ramifications et devait être mis à exécution après le désarmement des gardes civiques. C'est à la suite d'une perquisition opérée dans cette prison que ces indices auraient été recueillis. Une enquête est ouverte. La presse sera informée, au fur et à mesure, à ce sujet.

LES TROUBLES EN IRLANDE

Londonderry (port d'Irlande), 19 avril.

(Havas.) — Samedi soir, quelques soldats de la caserne de gendarmerie ont été assaillis ; les agents accourus pour les défendre ont été accueillis à coups de pierres et de feu. 200 soldats arrivés pour prêter main forte ont également essuyé des coups de feu. L'émeute a duré quatre heures. Un certain nombre de soldats et de gendarmes ont été amenés à l'hôpital, ainsi que neuf civils.

Dublin, 19 avril.

(Havas.) — Trois gendarmes qui revenaient de la messe, hier dimanche, à Kilmihil, dans le comté de Clare, ont essuyé des coups de feu. Un gendarme a été tué, un autre blessé et le troisième a réposé, tuant un assaillant et en blessant trois autres.

Au Guatemala

Washington, 19 avril.

(Havas.) — Un télégramme de Guatemala annonce que M. Cabrera, ancien président du Guatemala, et son armée ont capitulé.

Suivant un autre télégramme, cette capitulation a eu lieu lorsque M. Cabrera s'est trouvé cerné par les troupes du général Herrera, dans la forteresse de la Palma. Les révolutionnaires ont garanti à Cabrera sa sécurité personnelle et celle des biens qui lui appartiennent légalement.

New-York, 19 avril.

(Havas.) — Un télégramme de Guatemala en date du 15 confirme la capitulation de Cabrera. Les combats durèrent depuis le 9 avril. Le général Herrera est maintenant chef du nouveau gouvernement.

AU VATICAN

La matinée du samedi était réservée, jusqu'ici, à la réception des diplomates, par le cardinal secrétaire d'Etat. Ces réceptions commencent désormais le vendredi, à cause de l'accroissement du corps diplomatique. Ont été reçus ainsi vendredi matin les représentants de l'Espagne, de la Belgique, de la France, de l'Autriche, de la Tchéco-Slovaquie. La matinée de samedi était réservée aux représentants des autres puissances.

Le Pape a reçu vendredi matin Mgr Ruffi, nonce en Pologne. Celui-ci restera à Rome peu de jours, comptant rentrer à Varsovie avant la fin du mois.

Saint-Siège et Italie

Rome, 16 avril. Des informations d'ailleurs sujettes à réserve annoncent que, au Vatican comme au Quirinal, on examine les bases possibles d'une entente et qu'une transaction pourrait intervenir. Les droits que le Vatican tient de la foi des garanties pourraient faire, avec quelques adjonctions, l'objet d'un accord officiellement signé entre les deux puissances.

La conférence de San-Remo

San-Remo, 18 avril. M. Nitti a eu samedi un entretien avec M. Millemann. L'après-midi, les trois ministres auront un échange de vues sur les travaux de la conférence.

L'ambassadeur américain, M. Underwood-Lonsom, a déclaré qu'il ne se trouve à San-Remo qu'en passage. Il fera une visite de courtoisie à MM. Nitti et Scialoja, sans occuper aucunement de la conférence.

Washington, 18 avril.

(Havas.) — L'Italie, par l'entremise de son ambassade, a invité les Etats-Unis à envoyer un représentant à San-Remo. Le secrétaire d'Etat transmettra cette requête au président Wilson.

Naturalisations françaises

Paris, 18 avril.

(Havas.) — Le gouvernement a déposé un projet de loi tendant à autoriser la naturalisation des étrangers vivant en dehors du territoire français.

Le projet prévoit la possibilité pour un étranger d'être naturalisé Français sans condition de résidence, lorsqu'il a rendu des services importants à la cause française à l'étranger et prouvé son attachement à la France, à condition que l'acquisition de la qualité de Français entraîne la rupture des liens l'attachant au pays dont il est ressortissant.

Fête patriotique à Bruxelles

Bruxelles, 19 avril.

(Havas.) — La ville de Bruxelles a organisé dimanche une fête en l'honneur des combattants bruxellois de la grande guerre. Le roi, accompagné du prince Léopold, s'est rendu à la porte des Flandres, où il a passé en revue tous les combattants ; puis, se mettant à leur tête, il s'est rendu à pied à la Grande-Place, où a eu lieu la remise à chaque combattant d'une médaille commémorative. En passant devant les mutilés, le roi s'est arrêté et s'est longuement entretenu avec eux. La foule a fait au souverain et aux combattants une ovation indescriptible et a jeté des fleurs sur leur passage.

Les manifestations du 1er mai

Bruxelles, 19 avril.

(Havas.) — Un congrès syndical extraordinaire restreint s'est réuni dimanche à la Maison du Peuple. Il a décidé le chômage général, à l'exception des cheminots, le 1er mai, qui sera consacré non seulement à la lutte contre la cherté, mais aussi aux revendications de la socialisation des moyens de production. Le congrès a pris acte de la déclaration faite par le délégué des cheminots confirmant la décision de leurs organisations d'être prêts à déclarer la cessation du travail de vingt-quatre si la commission syndicale ou si le congrès le désire.

Le sort de Fiume

Milan, 19 avril.

Suivant l'Italia Nuova, les délégués d'Annunzio à Rome se sont mis d'accord de laisser occuper Fiume par des troupes régulières italiennes, le poêle renonçant au commandement. Ce changement interviendrait immédiatement après la conférence de San-Remo et après la reconnaissance de l'indépendance de la ville. Cependant, parmi les troupes même d'Annunzio, les avis sont partagés pour savoir si Fiume doit recevoir une forme de gouvernement républicain ou monarchique avec d'Annunzio comme chef. Suivant le nouveau règlement de la question adriatique, le port de Fiume deviendrait en tout cas un port international pour tous les peuples.

Rome, 19 avril.

(Stefani.) — Plus de cent députés et cent trente-cinq sénateurs ont envoyé au sénateur Lodge, à Washington, une dépêche lui exprimant leur plus vive gratitude pour ses discours, au Sénat américain, en faveur du droit de l'Italie sur la ville de Fiume.

La grève de Turin

Milan, 18 avril.

Les événements de Turin prennent une particulière gravité. La grève des ouvriers métallurgistes s'est élargie et s'est transformée en une grève générale. Le comité d'agitation a donné aux masses ouvrières l'ordre de cesser le travail et cet ordre a été immédiatement exécuté par tous les travailleurs ; seuls ont fait exception les agents de l'eau, du gaz, des services électriques et sanitaires ainsi que des services alimentaires (membres, boulangers et camionneurs pour le transport des farines). Les cheminots, les postiers, les télégraphistes et les téléphonistes ont spontanément adhéré à la grève ; les ouvriers des journaux chôment aussi, de telle manière que, dans la journée de vendredi, aucune feuille n'a pu paraître, à l'exception du bulletin officiel de la grève.

Profitant de la situation faite par la grève générale, les anarchistes commencent des attentats. Deux bombes ont été jetées, la nuit dernière, dans les magasins du dépôt d'artillerie, où elles ont causé des dégâts importants. Une autre bombe, très puissante, a été découverte sur la voie ferrée. D'autre part, on signale de différents côtés des tentatives de sabotage des machines dans les grandes usines.

Dans les fabrications, on a distribué un petit manifeste signé du comité de préparation, lequel invite le peuple à proclamer la dictature du prolétariat, à ériger des barricades à tous les carrefours, à paralyser le transport des troupes, à réquisitionner les véhicules, à couper les fils télégraphiques et téléphoniques des rues principales, à s'emparer des casernes et des dépôts de munitions.

L'incident du citoyen suisse Zweifel

Vienne, 18 avril.

(B. C. V.) — On mande de Neuenkirchen à la Lokalkorrespondenz :

L'Assemblée des délégués ouvriers de Neuenkirchen (Autriche) a décidé de proclamer la grève générale lundi, 19 avril, dans tout le district industriel de Neuenkirchen, pour protester contre les nouvelles arrestations qui ont été opérées à cause de l'affaire Zweifel. Les ouvriers des districts voisins, et notamment ceux du district de Vienne-Neustadt se joindront probablement à la grève.

Dire prêté à Guillaume II

New-York, 19 avril.

(Havas.) — M. Gérard, ancien ambassadeur des Etats-Unis en Allemagne, a raconté, au cours d'un banquet, qu'il se trouvait à bord du yacht de l'ex-empereur d'Allemagne lorsque parvint à celui-ci la nouvelle de l'assassinat du prince héritier d'Autriche à Serajevo. Le Kaiser lui a déclaré : « Dans trois semaines, je déclancherai quelque chose, parce qu'il y a au Reichstag certaines personnes qui refusent de m'accorder tout l'honneur qui m'est dû. »

Bernard l'enchanteur

par HENRI DE FORGE

Quelle physionomie intelligente, si elle n'était pas régulière et pas jolie ! Quels yeux pétillants, et doux en même temps, disant la belle humeur et la bonté.

Il ne savait pas au juste qui était exactement ce M. Bernard... Mais c'était bien certainement un homme de qualité, un connaisseur, de goût fin et avisé.

Qui sait ! Peut-être un grand personnage !... Le ton dont il avait parlé de sa commande mystérieusement ne le prouvait-il pas ? Un marbre blanc de Carrare !

Il fallait vraiment qu'il fût à son aise.

Et cette façon charmante dont il avait dit que pour avoir un Cézille, on ne regardait pas au prix !

— Tout de même, pensait le sculpteur, c'est une chance pour moi qu'il soit venu ! Il avait mis cela sur le compte de la chance seulement, car, depuis longtemps, il ne voulait plus croire à la Providence. A force d'avoir été déçu par la vie et d'avoir souffert matériellement et moralement, à force aussi de s'être pénétré de mauvaises lectures, de ces livres malsains qui se répandaient à foison à cette époque, il faisait profession d'athéisme et souhaitait que sa fille, mal conquise pourtant à ces utopies, pensât de même que lui.

Mais Bernard, qui tout de suite avait deviné

cet état d'esprit, avait senti tout de suite aussi que ces convictions n'avaient pas de bien profondes racines.

La encore, il y avait une œuvre scorable à réaliser, un mauvais germe à détruire, une confiance à rendre.

Cézille était en extase devant les roses, dont les fraîches couleurs et le pénétrant parfum égayaient l'humble boutique.

— Je n'en connais pas de plus belles, monsieur Bernard. Et pourtant, depuis quelques jours, sur le quai, à deux pas d'ici, s'est installé un fleuriste célèbre, paraît-il, qui se vante d'avoir les plus rares espèces.

— Ah ! il est à deux pas d'ici, je le cherchais justement l'autre jour... Bernard s'arrêta.

Il comprenait qu'il valait mieux ne pas insister, laisser croire au vieux sculpteur qu'il était venu tout exprès le trouver, sur sa réputation.

Et il sentait que ce rôle assumé par lui, de délicats subtilités, serait singulièrement difficile, nécessiterait une attention de tous les instants.

Car un détail seulement, oublié dans ce complot d'amitié, et c'en était fait de l'enchantement.

Cézille étant allé dans l'arrière-boutique chercher un vase pour mettre les fleurs, et, avec précaution, les installait.

Il hésita un instant sur l'endroit où il devait placer la gerbe.

— Mais, à côté de vos modèles, dans la vitrine, indiqua Bernard.

Rien n'était plus juste, en effet.

quelque sorte, les statuettes en montre, qui n'en paraissaient que plus gracieuses.

Des passants s'arrêtaient surpris.

— L'un même entra, demanda le prix de l'un des modèles.

— Laissez-moi faire ! avait dit Bernard. Et il avait reçu le client à la place de Cézille interrogé. Il s'était fait si éloquent en même temps que si cordial, que le visiteur s'en était allé ravi, avec son achat sous le bras, un achat qu'il avait payé le double du prix que, timidement, l'artiste aurait indiqué.

— Voilà ce qu'il faut faire, il faut avoir confiance dans votre valeur.

Bernard sentait que sa tâche, tout de même, pouvait ne pas être aussi ingrate que d'abord il l'avait crû.

Il avait bien fait, certes, de venir à la rescousse avec des achats situés, des commandes de soi-disant personnes qui n'étaient que des prétextes de lui-même.

Mais le public, le vrai public pouvait s'intéresser lui aussi, venir acheter pour tout de bon, à la condition que le magasin de Cézille n'eût pas les allures d'une maison déserte où tout ne serait que découragement.

— Voilà ce qu'il faut faire, répétait Bernard. Et vous convaincu ? Cet honnête homme qui est venu là est un de vos admirateurs, lui aussi.

Remuez-vous donc, prenez courage, arrangez cette pièce un peu. Elle manque vraiment trop de gaieté. Tenez, j'ai chez moi un meuble ancien et qui a du style, dont je ne sais que faire. Je vous le ferai tenir demain par le coche, ou je l'apporterai moi-même. Il fera admirablement à votre entrée...

— Je vous remercie, monsieur Bernard, et

vous êtes trop bon vraiment... Je sens que vous avez raison, pleinement raison... Mais tenez, le mieux, voyez-vous, serait encore que je reprenne Luce avec moi. Elle seule apportera un peu d'entrain. Que voulez-vous ? Les temps étaient si durs qu'elle s'était courageusement décidée, la pauvre chère enfant, à aller faire en ville des journées de lingerie, des journées bien fatigantes et pour peu d'argent. Sans compter qu'elle n'est pas forte...

— Je l'ai bien vu, monsieur Cézille, et il ne faut pas qu'elle continue. Vous avez besoin d'elle. Avec les commandes certaines que je vais vous procurer, vous aurez vite fait de gagner assez pour vivre gentiment à deux et même pour payer le cachet d'un modèle de choix.

— Un modèle ! c'est vrai, fit le vieillard tout contrit. Hélas ! je n'ai jamais pris que ma fille pour modèle. Autrefois, c'était ma femme. A quoi bon chercher son inspiration ailleurs que dans les êtres qu'on aime le mieux ? Pourtant, si vous y tenez...

— Du tout, du tout, monsieur Cézille, faites à votre guise.

— Ne serait-elle pas bien jolie, ma mignonne, dans l'attitude de grâce que vous m'indiquez tout à l'heure, assise, rêveuse, avec ces fleurs sur les genoux ?

— Ce serait bien joli, en effet.

Bernard avait fait cette réponse gravement, tout pénétré de cette évocation charmante de Luce au milieu des fleurs.

Justement, à cet instant même, revenant de son travail, elle s'était arrêtée sur le seuil du magasin, surprise de ces roses.

Cézille courut à elle, joyeux.

— Regarde, Luce, regarde, mon enfant, ce

que monsieur nous a apporté. Il veut que je me mette tout de suite à une grande œuvre, une œuvre qu'il destine à un haut personnage, et qui sera en marbre blanc... une œuvre où je pourrai donner ma mesure, où on verra ce dont le père Cézille est encore capable.

La jeune fille avait rougi sous l'émotion de cette nouvelle.

— Elle avait bien été touchée, la voile, par la bonté de ce visiteur qui témoignait de l'intérêt à son père.

Mais elle ne pensait pas qu'il reviendrait, que sa sollicitude pourrait donner de pareilles marques d'intérêt.

— Et sais-tu, mignonne, cette statue-là, qui représentera une jeune femme, symbolique, assise dans une attitude de contemplation, avec une gerbe de fleurs sur les genoux, je veux que ce soit toi qui me la poses. Mais j'y songe... Rien que je travaille vite, il va falloir pas mal de jours. Et les fleurs se fanent vite.

(A suivre.)

Sommaire des Revues

Die Junge Schweiz. Publiée par Edouard Korrodi, Rascher et Co., éditeurs, à Zurich.

Dans ce petit volume, on a essayé d'esquisser la caractéristique littéraire des jeunes poètes et écrivains de la Suisse allemande, en reproduisant quelques extraits de leurs œuvres. C'est de l'histoire littéraire contemporaine et c'est aussi un peu de critique que ces pages constituent.

**Académie française**

Dans la dernière séance de l'Académie française, lecture a été donnée d'une lettre du général Lyauté, qui, présenté sur la date de sa réception, ne peut encore, en raison de ses hautes fonctions au Maroc, donner aucune précision.

L'Académie a décidé, en conséquence, d'ajourner à une date indéterminée la réception du général Lyauté.

M. Georges de Porto-Riche retire sa candidature au fauteuil d'Edmond Rostand; MM. Joseph Bédier, Edmond Haraucourt, Paul Fort, Dorchain, Poizat, Francis Jammes, du Plessis-Flandre-Noltesse et Fauvel restent candidats à ce fauteuil.

MM. Robert de Flers, de Reiset et Paul Blandin sont candidats au fauteuil du marquis de Ségur.

MM. André Chénillon, Imbart de La Tour, Emile Fabre et Camille Le Senne se portent au fauteuil d'Etienne Lamy.

L'Académie a décidé, hier, de faire les trois élections en une seule séance, le jeudi 3 juin.

**NOUVELLES RELIGIEUSES**

**Le Père Daum**

Le Père Daum, directeur au Séminaire français à Rome depuis cinquante-sept ans, vient de mourir, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

**Nouvelles diverses**

Le président de la République française et M<sup>me</sup> Paul Deschanel ont offert, samedi, un déjeuner en l'honneur du roi de Suède.

Lord French a remis formellement, au gouvernement, sa démission de lord-lieutenant d'Irlande.

Le parti royaliste hongrois a décidé de demander au ministre de l'instruction publique d'ordonner que des conférences sur la royauté aient lieu dans toutes les écoles.

Le général Dénikine et M<sup>me</sup> Dénikine sont arrivés à Londres, samedi après midi.

**PETITE GAZETTE**

**Pièces de monnaie en porcelaine**

La Gazette de Francfort annonce que le ministre du trésor de l'empire allemand fait fabriquer, à la manufacture de porcelaine de l'Etat, à Meissen, des pièces de monnaie de 5 et 2 marks en porcelaine.

**FAITS DIVERS**

**ÉTRANGER**

**Déraillement du Paris-Cherbourg**

L'express Paris-Cherbourg a déraillé samedi matin entre Vernouillet et Verneuil. Il y a un mort, un blessé dans un état désespéré et 10 à 50 autres blessés, dont 12 grièvement.

M. Aristide Briand, qui se trouvait au nombre des voyageurs, est indemne.

Ce train transportait aussi un grand nombre de notabilités qui se rendaient aux funérailles de Mgr Déchelette. C'étaient : le cardinal Amette, archevêque de Paris; Mgr Baudrillard, recteur de l'Institut catholique; M. le chanoine Clément, vicaire général; Mgr Penon, évêque de Moulins; M. Jacquier, professeur de droit à l'Université catholique de Lyon; M. le chanoine Badollet, supérieur de l'Institut Saint-Joseph, de Roanne; M. le chanoine Benoit, curé de Saint-Etienne de Roanne; M. l'abbé Létourneau, curé de Saint-Sulpice à Paris; M. l'abbé Verdier, supérieur des Carmes; le cardinal Maurin, archevêque de Lyon; Mgr Lavallée, recteur de l'Université catholique de Lyon; Mgr Bechetolle; M. le chanoine Faugier; Mgr Chatelet, évêque de Nevers, et son vicaire général; Mgr Marinas, coadjuteur de Clermont; M. le chanoine Brunet, vicaire général de Clermont; Mgr Le Roy, supérieur général des Pères du Saint-Esprit; M. l'abbé Jarrosson, curé de Saint-Nizier, de Lyon, etc. Tous sont indemnes.

Un curé du Calvados a eu un pied broyé; un séminariste du Liban, une fracture de la jambe.

**Crime d'apache**

Hier après midi, dans la commune française de Chénas, voisine de Genève, un cultivateur de 47 ans, Joseph Duchêne, père de dix enfants, a été attaqué par un jeune homme de 20 ans, auquel il avait refusé de l'argent. Duchêne fut tué net de deux coups de revolver.

Son crime accompli, le meurtrier prit la fuite, mais on réussit à l'arrêter. C'est un nommé Georges Finet.

**SUISSE**

**Tombé de cheval**

Un riche Américain, habitant Genève, Scheridor Sulzberger, 23 ans, effectuant une promenade à cheval près de Vevey, fut désarçonné et projeté contre un arbre. La mort fut instantanée.

**Coupable imprudence**

Un nommé Walter Ochs, Bâlois, âgé de 17 ans, employé d'hôtel, à Genève, était monté sur le toit de l'établissement pour s'exercer à tirer au fusil. Malheureusement, un projectile atteignit une jeune femme, M<sup>me</sup> Morviglia, qui passait dans la rue. L'état de la victime est désespéré. Ochs a été arrêté.

**Calendrier**

Mardi 20 avril

Saint MARCELIN, évêque

**Confédération**

**La foire suisse d'échantillons**

Bâle, 18 avril.

Pour la quatrième fois, la foire suisse d'échantillons a ouvert ses portes à la foire des visiteurs. La première manifestation officielle de cette œuvre d'utilité publique a été réservée à la presse. Sachant apprécier à sa juste valeur le service que la presse peut rendre à une entreprise de ce genre, la Direction de la Foire réunissant donc, vendredi, 16 avril, tous les représentants du journalisme suisse et, pour la première fois cette année-ci, quelques délégués de la presse étrangère.

Après une petite allocution, M. de Meile, l'in-fatigable directeur de la Foire, nous eûmes l'occasion de constater l'importance toujours plus grande que prend la Foire suisse d'échantillons dans notre vie économique. Le nombre constamment croissant des exposants, des acheteurs et du chiffre d'affaires conclues est la meilleure preuve que cette institution a conquis de haute lutte son droit à l'existence. Créée pendant la guerre, elle a su vaincre toutes les difficultés rencontrées en chemin et elle fait en ce moment preuve d'une vitalité qui est le meilleur garant de son avenir.

Comme en toute affaire commerciale, il n'est rien de plus éloquent que les chiffres. Qu'on consulte donc le tableau suivant :

Exposants	Acheteurs	Chiffres d'aff.
1917	831 (non établis)	25,000,000
1918	990	18,000,000
1919	1,877	45,000,000
1920	3,209	50,000,000

Malgré la crise du change, la Foire a donc réuni, cette année, 12,000 participants et, si nous considérons que le Comptoir de Lausanne, suivant arrangement conclu, a enlevé à Bâle les exposants de la branche alimentaire et des machines agricoles, qui, l'année passée, étaient au nombre de 230, nous devons constater que ce chiffre indique tout de même un véritable succès.

Au banquet qui mit fin à nos pérorations, à travers les hautes de la Foire, M. le conseiller d'Etat Brenner nous salua en termes chaleureux et nous fit entrevoir un peu de l'amer-tume que la modicité de l'appui moral et financier des autorités fédérales a fait naître en plus d'un cœur bâlois.

**NOUVELLES FINANCIÈRES**

**Banque nationale**

M. Léon Daguot, président du Conseil d'administration de la Banque d'Etat de Fribourg, a été nommé membre du conseil de banque de la Banque nationale suisse.

**Echos de partout**

**UN EXEMPLE FACILE A COMPRENDRE**

On donne maintenant, à l'Opéra-Comique, à Paris, une œuvre dont la scène se passe en Lituanie et où l'on exécute de fort jolies danses du pays. Le directeur du théâtre, M. Carré, s'est beaucoup dépensé pour monter le spectacle. Comme toujours, ce sont les choristes qui lui donnent le plus de mal. Ils avaient à rythmer un chant en tapant dans leurs mains, et ils tapaient si fort qu'on n'entendait plus l'orchestre.

Quand l'orchestre joue piano, leur dit M. Carré, frappez doucement. Faites simplement le simulacre de frapper... Faites comme lorsque vous applaudissez un camarade.

Cette fois, les choristes comprirent. On ne les entend plus du tout.

**MOT DE LA FIN**

Un sénateur français disait à M. Clémenceau, à la veille de son départ pour l'Egypte : — Quel intérêt pouvez-vous bien avoir à vous rendre en Egypte ?

— Je ferais une imporessse aux Anglais, si je déclinais l'offre qu'ils m'ont faite d'organiser, en mon honneur, une battue de sphinx autour des pyramides.

— Il y en a donc encore ? dit le sénateur, émerveillé.

**BULLETIN METEOROLOGIQUE**



**THERMOMETRE C.**

Avril	13	14	15	16	17	18	19	Avril
7 h. m.	10	7	11	5	7	9	6	7 h. m.
11 h. m.	13	13	13	17	15	10	8	11 h. m.
7 h. s.	8	13	16	11	14	8		7 h. s.

**TEMPS PROBABLE**

Zurich, 19 avril, midi.

Bréves éclaircies; situation encore troublée.

**Réouverture à Genève**

de l'Hôtel International et Terminus

**TRANSFÉRÉ**

20, rue des Alpes, 20, Genève

en face de la gare de Cornavin

Complètement remis à neuf, avec eau chaude et froide dans toutes les chambres, appartements privés avec bains, etc.

Restaurant-pension

Veuve E. Amherd, propriétaire.

**FRIBOURG**

**LA VOTATION DU 18 AVRIL dans la ville de Fribourg**

Voici la réponse des électeurs de la ville de Fribourg sur les huit points de la révision :

	OUI	NON
Initiative législative	2341	39
Referendum	2305	66
Election du Conseil d'Etat	2058	313
Représentation proportionnelle	2301	70
Nombre de sessions législatives	2242	127
Cumul exécutif et législatif	2331	36
Limite des mandats fédéraux	2338	35
Organisation judiciaire	2338	30

**Election au Grand Conseil**  
Les électeurs de la Gruyère ont élu, hier, députés au Grand Conseil, en remplacement de MM. Musy et Reichlin, démissionnaires, MM. Guiller, colonel, à Bulle, et Marc Borecard, syndic à Grandvillard, le premier par 2056 voix, le second par 1966.

**Nos sections d'étudiants**

La Zehringia, section des Etudiants suisses du Collège, a constitué son comité comme suit pour le semestre d'été :

Romont	206	50	non
Estavayer	166	37	non
Bulle	325	110	non
Châtel	209	42	non
Morat	333	6	non

**A l'Ecole sociale**

Le semestre d'été de l'Ecole de formation aux œuvres sociales, pour dames et jeunes filles, s'ouvrira demain, mardi, à 2 heures de l'après-midi. Dans ses grandes salles, l'horaire des cours sera le même que celui du semestre d'hiver.

Tous renseignements pourront être obtenus auprès de la Direction de l'Ecole, Institut des Hautes Etudes.

**Sociétés fribourgeoises d'agriculture**

L'assemblée générale des délégués de la Fédération des sociétés fribourgeoises d'agriculture aura lieu à Fribourg, samedi 24 avril, à 9 h. 1/2 précises du matin, sous la présidence de M. Savoy, conseiller d'Etat, à la Maison de Justice. Les tractanda comportent le rapport du comité, les comptes, la nomination d'un membre du comité, la distribution des primes des concours de cultures dans la Broye en 1919, la révision des statuts, la nomination de membres honoraires, la question du Secrétariat agricole permanent et du journal d'agriculture.

A 12 h. 1/2, dîner en commun au restaurant des Merciers. Après le dîner, conférence de M. Musy, conseiller fédéral, sur l'entrée de la Suisse dans la Société des nations.

**SOCIÉTÉS DE FRIBOURG**

Société fédérale de gymnastique. Section « Fribourg-Hommes ». — Ce soir, lundi, à 8 h. 1/2, leçon à la Halle.

Ecole de formation aux œuvres sociales. — Demain, mardi, à 2 heures, ouverture des cours du semestre d'été. (2 h., Sténographie; 3 h., Economie domestique; 5 h., Religion; 6 h., Economie sociale.)

Employez pour la grande lessive et le récurage printanier le **SAVON SUNLIGHT** la marque de confiance renommée et insurpassable. Prenez comme accessoire, pour tremper le linge et faire le récurage, un peu de l'excellente lessive „**SODEX**“

**CREME SIMON** Unique pour la Beauté du Visage et les soins de la peau.

**Vermonth NOBLESSE** DELICIEUSE GOURMANDISE

**Dernière Heure**

**La presse allemande et la conférence de San-Remo**

Commentant la réunion de San-Remo, la Frankfurter Zeitung écrit :

Lorsqu'on apprend que le maréchal Foch se rend à San-Remo avec une note de conditions inéculables, on peut craindre que la politique militaire française essaye encore une fois de s'imposer, afin d'obtenir des Alliés, avec des démarches et peut-être des compensations, leur approbation à la création d'une situation illégale.

On décidera à San-Remo si, à l'avenir, l'Europe devra être gouvernée par un régime de violence ou si l'on a, à l'étranger, une compréhension suffisante des misères de l'Allemagne.

**Démenti italien**

(Havas.) — Les journaux français reproduisent certaines nouvelles de source viennoise selon lesquelles un rapprochement très actif serait en train de s'effectuer entre l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche. L'ambassadeur d'Italie prie de démentir catégoriquement ces rumeurs, qui sont entièrement dénuées de fondement.

**La fortification de l'île de Malte**

D'après une nouvelle de l'île de Malte, les Anglais commencent à fortifier l'île de Malte d'une manière qui surpasse encore celle du temps d'avant-guerre. Toutes les batteries sont placées comme autrefois. Les forts négligés un peu dans les dernières années sont reconstruits.

**Les assassins s'arrêtent**

(Havas.) — Suivant une dépêche d'Helsingfors au Stockholm Tidning, le journal Spodoba Rossyi de Moscou, annonce que toutes les commissions extraordinaires d'enquête, tous les tribunaux de guerre, tous les tribunaux révolutionnaires vont être supprimés.

**Insurrection au Mexique**

(Havas.) — Un communiqué officiel publié samedi par le gouvernement annonce qu'une révolution a éclaté dans l'Etat de Michoacan. Le général Pascual Rubio, gouverneur du Michoacan, qui est un grand partisan de d'Obregon, se trouve à la tête de l'insurrection.

Le communiqué déclare que Rubio, accompagné de 150 hommes, s'est enfui avec le trésor de l'Etat. Le gouvernement a envoyé un détachement à la poursuite du gouverneur rebelle. Dans les milieux officiels, on considère la rébellion comme purement locale. Le gouvernement s'y attendait. On signale que la tranquillité règne dans tous les autres districts de l'Etat.

**Les manifestations du 1<sup>er</sup> mai**

La Freiheit publie en article de tête un long appel pour la fête du 1<sup>er</sup> mai; elle invite au chômage général et à des manifestations de rues, pour la lutte décisive internationale.

**Budget américain**

(Havas.) — La Chambre des représentants a voté un budget vraiment sensationnel pour les postes et télégraphes. Il s'élève à 482 millions 500,000 dollars. Le budget prévoit une somme de 1 million 250,000 dollars pour le service postal aérien entre New-York et San-Francisco.

**Congrégations romaines**

Mgr Sokieri, auditeur du tribunal de la Role, et le R. P. Ludovic Nolan, O. P., ont été nommés consultants de la Congrégation des religieux.

**La pénurie d'aluminium**

Le rapport annuel de la British Aluminium Company publie que la production mondiale d'aluminium est encore inférieure de 22 % à la demande.

**Ouvriers suédois en Russie**

(Havas.) — Le Stockholm Tidning apprend que 6000 ouvriers métallurgistes suédois se sont déclarés prêts à aller travailler en Russie. Une commission doit partir déjà cette semaine pour la Russie, afin de se rendre compte sur les lieux des perspectives ouvertes en Russie aux ouvriers suédois.

**Le féminisme en Suède**

(Havas.) — La première Chambre, en Suède, par 83 voix contre 41, et la deuxième Chambre, par 126 voix contre 26, ont, après de longs débats, voté une nouvelle loi relative au mariage. Cette loi augmente l'indépendance de la femme mariée, abolit la tutelle du mari et empêche celui-ci de disposer des biens de son épouse. Cette nouvelle loi accorde également à la femme le moyen d'obtenir une protection égale plus étendue. Son but est de mettre les époux sur un pied d'égalité.

**Les grèves italiennes**

La commission exécutive de la Chambre du travail avait décidé de proclamer, pour la nuit dernière, à minuit, une grève générale de toute la province, si un accord ne s'était pas fait auparavant entre les propriétaires et les paysans.

Locarno, 19 avril.

Un accord est intervenu entre le personnel de la navigation sur le lac Majeur et les représentants du gouvernement. En conséquence, le service de la navigation sur le lac a été repris.

**Tamponnement — 2 morts**

A Acquabella, près de Milan, l'express de Bologne a été tamponné par un train de marchandises. Des wagons ont été abîmés. Il y a deux tués.

**Changes à vue de la Bourse de Genève**

	Demande	Offre
Paris	33 80	34 80
Londres (livre st.)	21 83	22 23
Allemagne (marc)	8 25	9 35
Italie (lire)	25 25	26 25
Autriche (couronne)	1 50	2 30
Prague (couronne)	8 80	9 20
New-York (dollar)	5 46	5 66
Bruxelles	36 15	37 15
Madrid (peseta)	95 63	96 65
Amsterdam (florin)	245 75	246 75
Pétrograd (rouble)	5 50	6 50

**FRIBOURG**

**A la Freiburgia**

Le héraut du drapeau des pupilles de la Freiburgia a donné lieu, l'autre dimanche, à une belle manifestation.

A 1 h. 1/2 précise, un cortège se formait devant la Halle de gymnastique et s'élevait aux accents entraînants d'une musique formée de volontaires de la Landwehr. Derrière cette dernière, flottait le drapeau aux couleurs fribourgeoises de la Freiburgia; puis venaient les pupilles, qui encadraient quatre de leurs camarades portant le nouveau drapeau enroulé dans sa gaine. Suivaient le groupe gracieux de la sous-section des dames, les gymnastes de la Freiburgia et un certain nombre de membres honoraires et passifs. Le cortège fit halte devant l'église de Saint-Jean.

L'antique sanctuaire des chevaliers de Malte pouvait à peine contenir le flot des assistants, entourant le parrain et la marraine du nouvel emblème : M. Bernard Weck, conseiller d'Etat, et M<sup>me</sup> Berset, procureur général. Après les chants de l'excellent chœur amite paroissial, M. le chanoine Wæber, capitaine-amiral du 7<sup>me</sup> régiment, monta en chaire, et, dans une allocution pleine d'enseignements, définît la haute signification de la bénédiction du drapeau et la valeur de la gymnastique pour tremper non seulement les muscles, mais la volonté.

La bénédiction de la bannière, par M. le révérend Recteur de Saint-Jean, se déroula au milieu du recueillement de toute l'assistance, puis chacun s'approcha du nouvel étendard et en baisa les plis.

Le Salut au Très Saint Sacrement et le chant du Cantique de Fribourg au Sacré-Cœur couronnèrent la cérémonie.

A la Brasserie de l'Epée, où l'on se rendit en cortège, se déroula la partie profane de la fête. Outre le parrain et la marraine du drapeau, le Recteur de la paroisse et le prédicateur, on remarquait, parmi les invités, M. Berset, procureur général; M. Godel, chancelier d'Etat; MM. Bruhart et Caraz, conseillers communaux.

Après avoir fait honneur à la copieuse collation due à la générosité de M. Keller et joui de quelques morceaux de musique, l'assistance entendit d'excellentes paroles de M. Léon Chappuis, président de la Freiburgia, qui se fit auprès du parrain et de la marraine et auprès des autorités l'interprète des sentiments de gratitude des pupilles et de leurs aînés; de M. Bernard Weck, conseiller d'Etat, qui fit applaudir un chaleureux éloge de la bonne gymnastique; de M. le chanoine Morel, révérend Recteur de Saint-Jean; de M. Fernand Caraz, conseiller communal, ancien président de la Société cantonale de gymnastique; de M. Berset, procureur général; de M. Collaud, au nom des membres passifs de la Freiburgia; de MM. Michel, député, et Schoenenweid, vice-président de la Freiburgia, lequel donna connaissance d'une série de lettres de sympathie de membres honoraires de la section.

Les vins de l'Etat et de la Ville, les accords de la Landwehr, les chants des pupilles donnèrent à cet après-midi un entrain extraordinaire.

Les cadets gymnastes ne firent pas applaudir que leurs fraîches mélodies; on les couvrit de bravos lorsqu'ils manifestèrent leur reconnaissance à leur dévoué moniteur, M. Edouard Zülweger, auquel ils offrirent, avec un charmant compliment, des fleurs et un modeste souvenir. Ce gracieux tableau de gratitude enfantine restera parmi les meilleurs souvenirs de cette fête si réussie.

**Contre Refroidissements Influenza Affections des Pouxmons employez le SIROP PIVIGA „ZYMA“**

Complètement inoffensif, d'un goût agréable et d'une valeur éprouvée. Recommandé par les médecins. Se trouve dans toutes les pharmacies.

**L'albumine employée comme nourriture** doit, dans l'estomac, être soluble. Le cacao Tobler — en paquets plombés — contient 20 % d'albumine soluble ainsi que 22 à 28 % de beurre de cacao, s'assimilant au 95 % au corps humain.

**A. AUDERSET**  
avocat  
Place Notre-Dame, à Fribourg  
informe son honorable clientèle et le public, qu'il a remis les affaires contentieuses de son étude à son confrère, M. le D<sup>r</sup> A. Villars, avocat, rue du Pont-Suspendu, 79, Fribourg, le 9 avril 1920.

**D<sup>r</sup> A. VILLARS**  
avocat  
Rue du Pont-Suspendu, 79, à Fribourg  
à l'avantage de porter à la connaissance du public qu'il a repris l'étude de son collègue, M. A. Auderset, avocat, à Fribourg.  
L'étude de M. Villars se trouve, comme par le passé, à la rue du Pont-Suspendu, en face de la Chancellerie de l'Etat.  
Fribourg, le 9 avril 1920. 3425-528  
D<sup>r</sup> A. Villars, avocat.

**Vente aux enchères publiques**  
Les héritiers de Madame Rosine Lacombe, veuve en 1<sup>er</sup> noces de Jean Gut, à Morat, vendront par enchères publiques, au Café de la Balance, à Morat, le mercredi, 21 avril 1920, les immeubles dépendant de ladite succession, soit :

- 1<sup>o</sup> Un établissement d'horticulture existant depuis plusieurs années, situé près de l'Église, à Morat, et comprenant 1 bâtiment avec 2 logements spacieux et ensoleillés; cave, 2 étables à porcs, remise, lumière électrique et eau, le tout en parfait état d'entretien et très bien aménagé.
- 2<sup>o</sup> Un jardin de 13 ares (terrain profond et fertile), clôture en fer solide, plusieurs centaines d'arbres fruitiers comprenant les sortes les plus choisies. On cédera aussi les outils aratoires, char à purin et un poulailler.
- 3<sup>o</sup> Une ruée très solidement construite, à l'état de neuf, avec tous les ustensiles, 8 familles.
- 4<sup>o</sup> Un pré, situé en face de la maison, d'une contenance de 1 pose 119 perches; terrain très fertile avec plusieurs arbres fruitiers.

Toute la propriété est très avantageusement située pour un établissement d'horticulture ou pour un agriculteur. Le terrain est avantageux comme place à bâtir.

Pour les conditions et renseignements s'adresser au notaire soussigné et pour visiter les immeubles aux propriétaires : Madame L. Schneider-Stotz, Café de la Balance, et Monsieur James Stotz, à Morat.  
Par ordre : P 3224 F 3322  
Morat, le 6 avril 1920.  
D<sup>r</sup> Henri Derron, not.



**"Treadall"**  
sont les meilleurs  
Talons en caoutchouc  
agréables et commodes  
à porter, excessivement  
durables et de ce fait, le  
meilleur marché.

**A VENDRE**  
la villa Maria Zell  
au bord du lac de Sempach  
avec dépendances, grand parc et vaste terrain  
attenant. Maison de maîtres, très bien située  
près de Sursée.  
Moulin neuf avec force hydraulique  
permanente et installation  
de turbines électriques  
convenant pour l'établissement d'une fabrique.  
Cravage et exploitation agricole de moyenne  
importance. P 2879 Lz 3738  
Offres à D<sup>r</sup> Julius BECK, avocat, Sursée.  
Fort versement au comptant.

**On demande UN GARÇON**  
libéré des écoles, pour  
aider à la campagne. Bon  
gâche et bons traitements.  
S'adresser à M. Fritz  
Herten-Herren, Gammen-  
ma, près Rützenbach,  
Laupen.

**ON DEMANDE**  
cuisinière ou bonne à  
tout faire, sachant faire  
la cuisine pour service de  
deux personnes. Gages 70  
à 80 fr. par mois, suivant  
capacité. Excellentes ré-  
férences exigées.  
S'adresser à M. P. 3431 F à  
Publicitas S. A., Fri-  
bourg. 3541

Particulier achète-rait au comptant  
**BEAUX MEUBLES ANTIQUES**  
soit buffet et dressoir de salle à manger, de  
préférence Vieux-Suisse, tables, chaises, bahuts,  
lanquette, glaces de style, tapis d'orient.  
S'adr. sous P 3589 F à Publicitas S. A. Fri-  
bourg. 3693

**Yverdon - Maison Piolino, Plaine, 5 - Yverdon**  
(MAISON SÉRIEUSE ET DE TOUTE CONFIANCE, FONDÉE EN 1840) EST LA PLUS ANCIENNE NE VENDANT QUE DES ARTICLES DE PREMIÈRE QUALITÉ  
Sont arrivés les retards, les grisettes unies et rayées, les tringles mi-fil tissées à la main. — Tous nos rayons de nouveautés : lainages, draperies, cotonnades, literie, crins, plumes, duvets, couvertures, etc., sont au complet. — Agriculteurs, industriels, grand choix en habits de travail.  
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

**AVIS AUX AMATEURS**  
On nous annonce l'arrivée d'une  
**vingtaine**  
de bonnes juments de trait  
de tout premier choix; nous les mettrons en vente dans nos écuries,  
dès **mardi matin, 20 avril.** 3750-577

**Les fils d'Ed. LOB,**  
13, Avenue de Rome, Fribourg.

**ALFRED WEISSENBACH**  
30, rue de Lausanne, 30. — FRIBOURG

**LIQUIDATION TOTALE**  
pour cause de cessation de commerce

**Du 10 avril au 10 mai**  
Escompte extraordinaire de  
**30 %**  
sur les tissus laine, **COSTUMES & MANTEAUX**  
et sur les  
**VELOURS-VELVETS pour ROBES**

Sur tous les autres articles  
**Escompte 20 %**

**Bonne cuisinière**  
et  
**femme de chambre**  
sont demandées pour un  
petit ménage. Bons ga-  
ges. S'adresser : 22, rue  
de Lausanne. 3537

**ON DEMANDE**  
**une jeune fille**  
pour faire la cuisine, et  
une jeune fille libérée  
des écoles pour garder un  
enfant. Entrée de suite.  
S'adresser à M. Weyer,  
Hôtel du Sapin, Bèren-  
leux (Jura bernois). 3682

**ON DEMANDE**  
**une jeune fille**  
pour aider au ménage et  
servir au café. Bons gages  
et vie de famille. 3677  
S'adresser à Auguste  
Hafemann, Buffet de la  
gare, Eschmattler-  
Lac. P 3565 F

**ON DEMANDE**  
une jeune fille  
aimant les enfants, bien  
au courant de tous les  
travaux du ménage, con-  
naissant la couture et  
sachant un peu faire la  
cuisine, est demandée  
pour travailler avec une  
cuisinière, dans une villa  
avec jardin, à Soleure.  
S'adresser sous chiffres  
S 809 Sn, avec photogra-  
phie, références, âge, à  
Publicitas S. A., Soleure.

**On demande**  
dans une Auberge de la  
ville de Fribourg, une  
**SOMMEILLIÈRE**  
sachant les 2 langues.  
S'adresser sous chiffres  
P 3583 F à Publicitas S. A.,  
Fribourg. 3690

**René BRUNSCHWIG**  
Commerce de chevaux

33, R. des Alpes  
FRIBOURG Téléphone 307

Grand choix de bonnes juments  
ragottes de 3 à 5 ans

**On demande**  
une bonne femme de  
chambre.  
S'adresser à la Bon-  
chérie Drayer. 3749

**Bon magasinier**  
demandé pièce comme  
expéditeur, si possible, à  
Fribourg.  
S'adresser sous chiffres  
P 3632 F à Publicitas S. A.,  
Fribourg. 3746

**CUISINIÈRE**  
bonne à tout faire, pour  
ménage de 5 personnes.  
Excellentes références  
exigées. Gages : 65-75 fr.  
Entrée tout de suite.  
Ecrire sous P 3631 F à  
Publicitas S. A., Fribourg.

**Femme de chambre**  
aimant les enfants, bien  
au courant de tous les  
travaux du ménage, con-  
naissant la couture et  
sachant un peu faire la  
cuisine, est demandée  
pour travailler avec une  
cuisinière, dans une villa  
avec jardin, à Soleure.  
S'adresser sous chiffres  
S 809 Sn, avec photogra-  
phie, références, âge, à  
Publicitas S. A., Soleure.

**ouvriers selliers**  
sachant coudre à la ma-  
chine. S'adresser à Fab-  
ric de Bâches, Alfred  
WELL, 9, rue du Parc,  
La Chaux-de-Fonds.

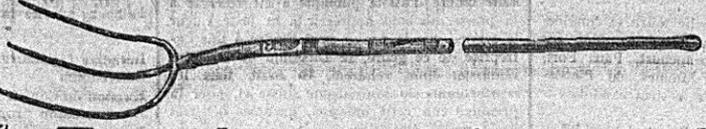
**A vendre**  
9 porcs de 9 semaines.  
S'adresser à Célestine  
Chatsany, à Corsery.

**Glaces et tableaux**  
Encadrements  
Tousjours et choix en  
**BAGUETTES**  
bon marché  
Se recommande,  
**F. BOPP**  
Amubloments  
Rue de Tir, 3, FRIBOURG  
Téléphone 7.63

**A vendre**  
deux belles jeunes va-  
ches pie-rouge, portantes  
du second et troisième  
veau. — S'adresser chez  
Léon Vonlanthen, à  
Frozaman. 3645

**BAS DÉCHIRÉS**  
Bas et chaussettes tissés,  
déchirés, sont remis à neuf.  
Réparation invisible. 2  
paires contre 3 paires de  
chirés, à 1 fr. 40 la paire,  
coton ou laine, à 1 fr. 80  
la paire de soie. Prière de  
ne pas couper le pied et  
indiquer votre numéro de  
soulier. Profitez et adres-  
sez vos paquets à M<sup>lle</sup>  
H. Bübli, La Tour,  
près Vevey. 3732

**On a perdu**  
de la rue de Lausanne à  
la gare, une montre-  
bracelet, or. La rappor-  
ter, contre bonne recom-  
pense : Rue de Lau-  
sanne, n° 1. 3744



**Fourches américaines**  
"JOWA"  
garanties

**Les FILS de A. CHIFFELLE**  
26, rue de Lausanne, 26, FRIBOURG

**Enchères de bétail et chédail**  
Pour cause de cessation de bail, les enfants de  
feu Casimir PAPAZ, vendront devant leur do-  
micile au Petit-Epandé, le vendredi 30 avril,  
4 jeunes vaches velées et reportantes, 1 génisse  
portante de 2 ans, 1 génisse de 1 an, 3 veaux de  
l'année, 3 porcs de 6 mois et 2 bonnes chevres.  
Chédail savoir : 3 chars à pont, 1 char, une  
voiture à ressorts avec cadre, à l'état neuf,  
1 caisse à purin de 900 litres, à l'état neuf,  
1 faucheuse, 1 hache-paille, 1 rouleau neuf, une  
herse, 2 râteliers en fer; 1 moulin à vannier, une  
brouette à lait, 1 bidon à lait, 1 butoir, clochettes,  
2 colliers de chevaux et 6 colliers de vaches,  
1 collier de chien, chaînes à broter, 2 moules de  
foyard, environ 400 fagots, 1 tas de perches, du  
fil de fer, ainsi que d'autres objets trop longs à  
détailler.  
Le bétail n'a pas été contaminé.  
Payement au comptant. 3742-575  
Les exposants : Frères Papaux.

**Enchères de bétail**  
et chédail  
Pour cause de décès, le soussigné vendra, par  
voie d'enchères publiques, devant son domicile, à  
la Tuilières, près Corpataux, le mercredi 28 avril  
1920, dès 9 h. du matin :

- 1 cheval de 4 1/2 ans, 1 bon cheval de trait, de  
12 ans, 7 vaches velées et reportantes, 2 taures  
portantes, 3 génisses de 2 ans, 2 veaux de l'année,  
1 truie avec ses 9 petits, 2 brebis, 2 chars à pont  
à 2 chevaux, 2 chars à pont à 1 cheval, 1 char  
de marché avec cadre à l'état neuf, 1 char à  
1 cheval, à ressorts, 1 charrette à lait, 1 jau-  
cheuse, 1 faneuze, 1 charnu brabant, herse,  
1 caisse à purin, clochettes, chaînes à broter,  
boilles à lait, ainsi que d'autres objets trop longs  
à détailler. P 3626 F 3740-573

L'exposant : Pierre Sieber, à Corpataux.

**Camions S. C. A. T.**  
2 tonnes avec carrosserie, capote, bâche,  
phares, lanternes, complet, en ordre de  
marche.  
**10,000 fr.**  
Livraison immédiate. 3706  
Garage BRIERE, GENÈVE. Tél. N° 1.

**Enchères juridiques**  
Mardi, 20 avril courant, dès 9 heu-  
res du matin, à la Salle des ventes,  
Maison judiciaire, à Fribourg, l'Office  
des faillites de la Sarine vendra aux enchères  
publiques, une quantité de meubles, tels que lits  
complets, canapés, tables, chaises, commodes, un  
ameublement de salon, composé d'un canapé,  
deux fauteuils, six chaises, une table ronde, une  
commode antique, une glace, deux tableaux, un  
milieu de salon, ainsi qu'un vélo, une selle, un  
grand nombre d'ustensiles et meubles divers.  
3580  
Le Préposé.

**A VENDRE**  
2 bonnes vaches à lait; 1 beuf de trait 25 mois;  
1 génisse de 2 ans; 1 génisse de 15 mois; deux  
brebis avec leurs agneaux. P 3634 F 3748  
Th. Rossier, Bois Girard, Cossuet.

**CIGARETTES**  
**NADIR**  
NOUVELLES QUALITÉS  
EN GROS FORMAT

N° 150 boîtes vertes à fr. 1.50  
N° 180 boîtes jaunes à fr. 1.80

EN PUR TABAC D'ORIENT

**A VENDRE**  
2 grands malaxeurs à tourbe  
système BUEHLER  
COMPLETS AVEC ELEVATEUR  
Ecrire sous H 28319 L à Publicitas S. A., Lausanne.

Nous demandons pour diriger notre  
**Tea-Room**  
une personne très capable et tout à fait  
au courant de cette branche, comme  
**DIRECTRICE**  
Celle-ci doit déjà avoir occupé, en  
cette qualité, un poste analogue dans  
grande confiserie.  
Prière d'adresser offres écrites, avec  
copies de certificats, références, photo  
et prétentions de salaire à 3726  
Lob, frères, S. A. Berne.

**Enchères de fleuries**  
Jeudi 22 avril, dès 8 h. du matin, le soussigné  
vendra, par voie d'enchères publiques, les fleuries  
de son domaine de la contenance de 20 poses, en  
foin, regain, graine d'automne et du printemps  
et terre à labourer.  
Terme de paiement.  
Il ne sera fait qu'un tour d'enchères.  
Venez-vous des miseurs à la Tuilières, près  
Corpataux. 3741-574  
L'exposant : Pierre Sieber.

**BOULANGERIE A VENDRE**  
Sous réserve d'autorisation légale, le Conseil  
communal de Neyruz exposera en vente par voie  
d'enchères publiques, le jeudi 29 avril  
1920, à 1 heure après midi, la boulangerie  
communale et ses dépendances comprenant :  
3 logements, bûcher et étable, jardin et verger  
attenant.  
Pour moderne; eau; électricité.  
Seul établissement de la localité. Situation  
agréable à tout prendre sérieux.  
Les enchères auront lieu dans une salle par-  
ticulière de l'Auberge communale.  
Les conditions seront lues avant les enchères.  
Neyruz, le 15 avril 1920. 3674  
LE CONSEIL COMMUNAL.

**Grande maison textile**  
à Saint-Gall  
demande pour un de ses départements d'ex-  
portation, un  
**correspondant français**  
ayant de bonnes notions d'allemand et d'anglais  
et, si possible, des connaissances de la branche  
textile. Entrée au plus vite. 3676  
Adresser offres, avec prétentions, sous chiffres  
P 3566 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**BAISSE sur les**  
papiers points  
**GRAND CHOIX**  
chez  
**F. BOPP**  
magasin de meubles  
R. de Tir, 3, Fribourg  
Téléphone 1.53  
Demandez les échantillons

**Veux demande une**  
**domestique**  
ou bonne à tout faire,  
connaissant la cuisine et  
le jardin. Entrée tout de  
suite ou à convenir.  
S'adr. sous P 3577 F à  
Publicitas S. A., Fribourg.

**ON DEMANDE**  
à Vevey,  
bonne à tout faire  
de toute confiance, con-  
naissant la cuisine.  
Offres par écrit, sous  
chiffres P 64107 V au Bu-  
reau d'annonces de la  
Feuille d'Avis de Vevey.

**ON DEMANDE**  
tout de suite  
**une jeune fille**  
de confiance, connaissant  
les travaux du ménage et  
aimant les enfants.  
S'adresser à M<sup>me</sup> Ca-  
sillan, sage-femme, à Cu-  
sery (Broye). 3737

**On demande**  
**UNE BONNE CUISINIÈRE**  
chez  
M<sup>me</sup> Edmond d'Ernat,  
Glessereiweg, 5, Berne.

**On demande**  
pour tout de suite une  
**jeune fille** comme vo-  
lontaire dans une famille  
d'ouvriers, catholique,  
pour aider au ménage et  
garder les enfants, vie de  
famille. Bonne occasion  
d'apprendre l'allemand.  
Adresser les offres à Fa-  
mille Fuchs, Gerli-  
kon, près Zurich, Zü-  
richstrasse, 157.

**Etudiant**  
**marié**  
connaissant les 2 langues,  
demande emploi régulier  
pour l'après-midi, soit  
comme précepteur, ou se-  
crétaire, ou d'un bureau.  
Adresser les offres sous  
chiffres P 3605 F à Pu-  
blicitas S. A., Fribourg.

**TACHES**  
sachant bien tondre et  
faucher est demandé pour  
écurie de 8 vaches.  
S'adresser avec certificats  
ou références A. Boyard,  
Grande Rive, Cour,  
Lausanne. 3727

**Eau-de-vie**  
**de marc**  
250 litres à vendre, 1<sup>re</sup>  
qualité. 3729  
Faire offres et prix à M.  
E. Metzner, à Perroy  
(Vaud). 3729

**A VENDRE**  
une voiture à ressorts à  
deux bancs, en bon état.  
Maxime SCHEWET,  
marchal, Antigny.

**A VENDRE**  
trois propriétés rurales,  
situées en zone, à proxi-  
mité de la frontière suisse,  
de 54,000, m<sup>2</sup> de 240,000 m<sup>2</sup>  
et de 380,000 m<sup>2</sup>. Cette  
dernière d'un seul tenant,  
au prix de 35,000 fr., de  
125,000 fr. et de 150,000 fr.  
(argent français). S'adres-  
ser à Régis EXELLER & Ba-  
rillon, Rue Croix-d'Or,  
10, Genève. 3731